



COSMED

Newsletter

LA LETTRE D'INFORMATION DES TPE, PME ET ETI DE LA FILIERE COSMETIQUE

TAGS : Huiles Essentielles // Sécurité des emballages // Rencontres Réglementaires // Pôle Terralia // Triman // Investissement des PME.

Huiles essentielles : Création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique transversal (GIS)



Les Huiles Essentielles (HE) sont des composés naturels actifs très ubiquitaires. Leurs propriétés sont exploitées dans de nombreux domaines et particulièrement en cosmétique et secteurs connexes (parfums, bougies parfumées, parfums d'ambiance, biocide...) Elle sont régulièrement au cœur de discussions sur leur potentiel allergène, leur activité de modificateur endocrinien pour certaines, et dernièrement sur leur nature de COV (Composés

Organiques Volatils). Ce sujet est relativement nouveau concernant les HE, mais il est déjà une source d'amalgame et de confusion de nature à porter un préjudice à l'image positive des HE dans leur ensemble. Les COV sont des composés organiques pouvant se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère. Ils proviennent soit des activités et produits industriels (raffinage, solvants organiques, colles, peintures, traitement du bois etc...), soit des écosystèmes naturels (émissions par les plantes, fermentations). Les autorités sanitaires de nombreux pays se penchent depuis longtemps sur la réduction des COV dans l'atmosphère ambiant. Principalement visés : les COV émis par les matériaux de l'habitat et le transport. Malheureusement, le mot COV désigne une classe chimique très générique et de récents articles de presse grand public ont pris le parti de mettre en cause les Huiles Essentielles comme source de COV. Ces articles, exagérément alarmistes, ont suscité les premières réactions d'inquiétudes chez les consommateurs. Problème: les COV biogéniques, ou COV naturels (COVNAT), comme les HE, l'arôme des vins, des fleurs... sont mis au même niveau "d'alerte" que les polluants issus des activités industrielles ou contenus dans les produits manufacturés. Un débat est engagé sur l'impact réel des COV sur la santé, négatif ou positif, et notamment celui des COVNAT. Le sujet est complexe, dû en particulier à la caractérisation des COVNAT dans les mélanges et à l'appréciation de leur action sur

l'organisme.

À la demande d'adhérents industriels et académiques, Cosmed met en place un GIS pour constituer une base d'informations partagées sur les HE, sous les angles de la chimie analytique, de la toxicologique, pharmacologie et clinique, non seulement sur les COV, mais aussi sur les autres questions comme les allergènes potentiels. La vocation de ce GIS est de constituer une référence scientifique transversale de haut niveau sur les HE. Cette base de connaissance contribuera à établir des consensus entre les parties prenantes: industriels, autorités réglementaires et politiques, médias, universitaires, producteurs...

Cosmed mettra à disposition du GIS son réseau et un puissant outil informatique de gestion de base de données. Pour participer ou être tenu informé des travaux de ce GIS, vous pouvez déposer une manifestation d'intérêt par mail, sur contact@cosmed.fr, en mentionnant GIS- HE dans l'objet. (ouvert à toute personne et structure intéressée, membre ou non de Cosmed). Une date et un lieu de la première réunion de constitution du GIS sont prévus en septembre/octobre 2015 et seront fixés ultérieurement.



Evaluation de la sécurité des emballages : conclusions de la Task Force Européenne

Afin de répondre aux attentes des évaluateurs de la sécurité une Task Force Européenne s'est constituée autour de 25 entreprises et organismes pour identifier les éléments d'évaluation de la sécurité des emballages. Les résultats de ce groupe de travail, mené par les sociétés Aptar et Albea, ont été présentés en avant-première, à Paris, le 11 juin dans le cadre des Rencontres Réglementaires de Cosmed. 3 outils sont proposés par la Task Force :

a/ **Des guidelines** permettant de :

- Démontrer que le packaging est « food compatible » ou à minima « sûr » en vertu de la réglementation cosmétique (approche TTC, ...);
- Déterminer la présence des CMR et substances classées en annexe II et III et mesurer leurs quantités (valeurs seuils recommandées par la Task Force);
- Intégration de la réglementation REACH, des métaux lourds et de la proposition 65.

b/ **Un résumé des réglementations de référence.**

c/ **Une fiche de questions** que le fabricant de packaging transmettra complétée à l'évaluateur.

À partir de ces données l'évaluateur pourra mener son évaluation à l'aide d'un logigramme donné par la Task Force.

Sur la lancée de ces travaux, un autre groupe de travail, mené par Allizé Plasturgie, vient d'être créé à Lyon afin d'étudier **les phénomènes de migration propres aux produits cosmétiques**. Affaire à suivre....

[// Plus d'infos](#)



DGCCRF : Bilan 2014 et Contrôles 2015

À l'occasion des Rencontres Règlementaires Cosmed le 11 juin à Paris, la DGCCRF a présenté son bilan annuel 2014 de contrôles des produits cosmétiques et a dévoilé les thèmes sur lesquels les inspections vont porter une attention particulière. Au programme des priorités de contrôle en 2015 :

- **Le contrôle des allégations** (rapport Commission) ;
- **Les produits pour enfants** (notamment les produits de maquillage) ;
- **Les Bonnes Pratiques de Fabrication.**

Le Pôle de compétitivité Terralia s'ouvre à la cosmétique

Le Pôle de Compétitivité Terralia fédère 250 membres, dont 100 000 emplois et 4500 chercheurs, autour de la **valorisation du végétal** (analyse sensorielle, eco-extraction, valorisation d'ingrédients,...).

Cosmed vient d'adhérer au Pôle Terralia pour proposer aux PME de nouvelles ressources d'innovation vers le végétal. Les adhérents pourront bénéficier d'une plateforme d'expertise très complète: améliorations variétales, caractérisation physico-chimique d'ingrédients à valeur cosmétique, réseau de producteurs, financement de projets innovants... Cette collaboration s'adresse plus particulièrement aux marques en recherche d'actifs innovants ou aux PME fournisseurs d'ingrédients naturels novateurs.

[// Plus d'infos](#)



Triman : le guide pratique toujours disponible

Cosmed a édité dès mars 2015 un guide pratique sur la signalétique Triman. Ce livret répond aux interrogations des professionnels quant aux conditions d'application concrètes de cette signalétique sur les produits cosmétiques. Il détaille :

- Les acteurs et emballages concernés ;
- Les règles d'apposition et de marquage ;
- La liste des matériaux recyclables et consignes associées.

Ce guide est disponible gratuitement sur simple demande. Contactez Elsa

Marquier : e.marquier@cosmed.fr.



Zoom : Les entreprises qui investissent...

Deux membres de Cosmed à l'honneur dans la presse régionale pour leur politique d'investissement dans de nouveaux outils de production :

- **Le groupe Bateau** avait annoncé il y a quasiment 1 an le projet d'une nouvelle usine dans le Finistère. Ce projet de 6300 m², d'un budget global revu à la hausse de 11,5 millions d'euros, verra le jour prochainement. Cette nouvelle usine permettra le passage de 7 à 13 millions d'unités et l'embauche de 40 nouveaux salariés d'ici 4 ans.

- **Les laboratoires Gravier**, qui célèbrent en 2015 leur 40e anniversaire, ont inauguré, le 5 juin ses nouveaux locaux (3 700 m²) sur son site de Lussan. Spécialiste des cosmétiques bio, le laboratoire va ainsi accélérer son développement de produits, notamment aux États-Unis.

À noter que les entreprises peuvent compter en 2015 sur l'opportunité fiscale dite de « suramortissement ». En effet, le gouvernement a annoncé le 8 avril dernier, la mise en place d'un « avantage fiscal exceptionnel » à hauteur de 2,5 milliards d'euros à destination des entreprises qui réaliseraient des investissements industriels entre le 15 avril 2015 et le 15 avril 2016. Ces sociétés pourront amortir un montant égal à 140 % de ces investissements sur toute la durée de leur amortissement réalisant ainsi une économie d'impôts réelle.

COSMED - LES OCRES DE L'ARBOIS - BAT. B - 495 RUE RENE DESCARTES- 13100 AIX EN PROVENCE- <http://www.cosmed.fr/>

RESPONSABLE DE LA REDACTION : JEAN-MARC GIROUX

CONTACT NEWSLETTER : ELSA MARQUIER - E.MARQUIER@COSMED.FR

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR NOS EMAILS, MERCI DE CLIQUER ICI : [SE DESINSCRIRE](#)

© 2014 COSMED TOUS DROITS RESERVES